

Chambaran / Center Parcs
APPEL À TÉMOIGNAGES

Depuis quelques temps, dans le canton de Roybon et environs, nous déplorons les comportements agressifs envers des citoyens de la part de personnes, agissant seules ou en groupe se disant favorables au projet Center Parcs en forêt de Chambaran.

Jusqu'à présent ces agissements, parfois très violents, n'ont donné lieu à aucune réaction des autorités et responsables locaux, et ont bénéficié d'une totale impunité.

Nous nous devons d'alerter la population et les autorités compétentes afin que ces exactions cessent. Nous ne pouvons pas accepter que certaines personnes empêchent la liberté de circulation, menacent ou agressent.

Nous lançons donc un appel à témoignages afin de constituer un dossier que nous utiliserons de manière adéquate pour que nos libertés soient respectées.

Vous pouvez témoigner :

- soit par courrier à l'adresse suivante : Appel à témoins Chambaran c/o Grésivaudan Sud Ecologie MAISON DES ASSOCIATIONS – 9 rue du Colombier 38160 St Marcellin
- soit par mail : contact-def-opp-cp@riseup.net

Soyez aussi précis que possible sur le lieu, l'heure, les circonstances et les faits. Nous ajouterons votre témoignage aux nôtres. Pour qu'il soit valable, il doit être nominatif.

Mais vous pouvez aussi donner l'adresse ou le mail d'un ami, ou faire un témoignage anonyme si les pressions que vous subissez sont trop fortes. Vous serez ainsi informé de la suite de notre action, y compris des suites juridiques éventuelles.

POURQUOI CET APPEL ?

Certaines personnes se déclarant "pro Center Parcs" exercent depuis des semaines des pressions physiques, ou morales soit par internet, soit par téléphone, allant jusqu'à des menaces de mort. Nous déplorons également de nombreuses exactions telles que incendies, coups, pneus endommagés, censure, qui visent les opposants au Center Parcs en tant que tels.

Durant le week-end du 7-8 février 2015, des groupes organisés, se disant favorables au projet de Center Parcs, ont établi en toute illégalité des barrages filtrants sur la voie publique pour empêcher la circulation. Seules les personnes pro-center parcs étaient libres de passer. Les autres se voyaient menacées, retardées, bloquées, parfois même agressées.

Des gendarmes ont observé ces exactions sans intervenir. Ils ont dans certains cas, procédé à des contrôles qui débordaient la légalité (fouille de voiture sans mandat...).

Choqués par ces agissements, nous allons interpellier les pouvoirs publics et les élus pour qu'ils prennent la mesure des événements afin d'empêcher leurs répétitions.

C'est la raison du présent appel à témoignages . Ensemble nous serons plus forts pour faire respecter le droit.

TEMOINS OU VICTIMES N'HESITEZ PAS À TEMOIGNER

signé Collectif pour la liberté d'expression, février 2015